

Un service personnalisé pour votre Caisse de pensions

Vos besoins

Vous disposez de votre propre institution de prévoyance et souhaitez :

- § optimiser sa gestion
- § vous décharger de vos tâches administratives, comptables, actuarielles, techniques ou financières qui s'y rattachent

Avantages

- § Entière liberté dans le choix des prestations, possibilité de souscrire à l'une sans forcément choisir l'autre
- § Expérience reconnue de la BCV dans la gestion des caisses de pensions
- § Décharge des tâches relatives à la gestion de votre institution de prévoyance

Caractéristiques détaillées

Plus de 60 spécialistes mettent leurs compétences à votre disposition pour optimiser la gestion de votre institution de prévoyance.

Nous répondons ainsi non seulement aux questions liées à la gestion courante d'une caisse de pensions, mais également à des questions individuelles plus spécifiques relatives à la fiscalité, la planification financière ou le domaine successoral.

Nos prestations

Gestion administrative et technique des caisses de pensions

- § Gestion complète de l'effectif des assurés
- § Détermination et encaissement des cotisations
- § Calcul et paiement des prestations
- § Communication d'informations aux assurés
- § Contacts avec les compagnies d'assurance
- § Relations avec le Conseil de fondation, l'organe de contrôle et les autorités de surveillance
- § Séances d'information aux assurés

Suivi comptable des fondations

- § Comptabilité générale complète
- § Relations avec l'organe de contrôle
- § Suivi et récupération de l'impôt anticipé

Etude de Congruence Actifs-Passifs (CAP)

- § Outil d'aide à la décision permettant de fixer la stratégie de votre institution de prévoyance au niveau de la politique de placement et de l'attribution des excédents financiers, voire de redéfinir les prestations et le financement

Conseil actuariel

- § Analyse des risques décès, invalidité et longévité
- § Négociation de contrats de réassurance
- § Conception et élaboration de plans de prévoyance
- § Etude de fusion et de liquidation
- § Démarche auprès des autorités de surveillance
- § Etudes spécifiques

Nos prestations (suite)

Formation des membres du Conseil de fondation

- § Thèmes liés aux placements, à la gestion, aux dispositions légales, à l'actuariat, etc.
- § Cycles de formations avec des membres d'autres Conseils de fondation, selon le niveau de connaissance des participants
- § Journées ou demi-journées spécifiques à votre Conseil de fondation
- § Présentations ponctuelles lors de séances ordinaires du Conseil de fondation

Nos conseillers, spécialisés dans les domaines de la prévoyance privée et professionnelle et de la protection financière, sont regroupés au sein d'un même département.

Grâce à la réunion de nos multiples compétences dans une seule entité, supprimant les barrières entre spécialistes, vous bénéficiez des meilleurs atouts pour la gestion de votre caisse de pensions.

